



Centre de presse

[<-- Retour à la liste](#)

Municipalité amie des aînés

LA MINISTRE MARGUERITE BLAIS DÉSIGNE OFFICIELLEMENT LA VILLE DE DRUMMONDVILLE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Drummondville, le 11 décembre 2009 – La ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, a désigné officiellement la Ville de Drummondville Municipalité amie des aînés et a remis à cette occasion un certificat de reconnaissance à la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras.

« Je suis très heureuse d'honorer aujourd'hui la Ville de Drummondville pour son apport essentiel au mieux-être des personnes âgées. Son implication et celle de ses partenaires démontrent la volonté de contribuer à mettre en place des environnements favorables aux aînés afin de créer les conditions propices à un vieillissement actif de la population », a mentionné la ministre Blais.

Un soutien de 12 millions de dollars pour les 3 prochaines années

D'entrée de jeu, une somme récurrente de un million de dollars est prévue pour les municipalités qui amorceront la démarche Municipalité amie des aînés. Celles-ci obtiendront également un soutien technique du Carrefour action municipale et famille, le partenaire principal du ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre de cette démarche.

Mentionnons que la démarche Municipalité amie des aînés s'inspire du cadre d'orientation *Vieillir en restant actif* de l'Organisation mondiale de la Santé. Elle a notamment comme finalité l'adaptation de politiques, de structures et de services municipaux qui favorisent le vieillissement actif de la population. L'une des conditions gagnantes est d'assurer que les aînés participent à la réalisation de chacune des étapes et que l'ensemble de la collectivité y contribue.

Par exemple, les municipalités pourraient offrir aux personnes âgées une gamme d'activités de loisir plus variées, prévoir la progression de la demande pour des services de transport adapté ou agir pour que le nombre de logements destinés aux aînés soit suffisant et pour que ces logements soient bien adaptés à leurs besoins.

Un soutien additionnel de 3 millions sera offert annuellement au cours des trois prochaines années dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il servira à financer de petits projets d'aménagement ou d'amélioration du mobilier urbain. Il s'agit donc d'un investissement total de 12 millions de dollars jusqu'en 2012 inclusivement.

« À titre d'exemple, les municipalités qui entreprendront la démarche Municipalité amie des aînés pourront être financées pour des projets tels un parc intergénérationnel ou un sentier pédestre. Cela permettra notamment d'assurer une plus grande mobilité des personnes aînées et ainsi, de favoriser leur épanouissement dans un milieu de vie davantage convivial », a précisé madame Blais.

À ce jour, la municipalité de Drummondville a déjà mis en oeuvre plusieurs actions bénéfiques qui s'inscrivent dans le quotidien des aînés, dont la campagne de sensibilisation Priorité piéton au centre-ville, où réside une proportion importante de la population âgée. Marquer les traverses piétonnières, ajouter des feux de circulation pour piétons, réduire la vitesse en automobile sont des gestes concrets de la municipalité qui portent déjà leurs fruits dans le cadre de l'approche MADA.

« Je suis fière que Drummondville soit reconnue pour ses initiatives en faveur des personnes aînées et pour sa participation à ce projet mobilisateur. La Ville de Drummondville porte un intérêt marqué pour l'amélioration des conditions de vie des aînés au sein de notre communauté, et la démarche Municipalité amie des aînés va dans ce sens. J'invite d'ailleurs l'ensemble des municipalités du Québec à y adhérer. Dans le cadre de ce projet, la Ville de Drummondville partage les objectifs du gouvernement du Québec, qui encourage le vieillissement actif et contribue ainsi au développement d'une société pour tous les âges », a mentionné la mairesse de Drummondville, M^{me} Francine Ruest Jutras.

Rappelons que depuis 2008, Drummondville participe, avec Sherbrooke, Rimouski, l'arrondissement Charlesbourg de la Ville de Québec, Rivière-du-Loup, Granby et la MRC de Témiscamingue, aux projets pilotes de Municipalité amie des aînés.

Pour de plus amples renseignements et pour avoir accès aux documents concernant la démarche Municipalité amie des aînés, consultez le site Web du Ministère : mfa.gouv.qc.ca.

[Haut de la page](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007